

Certificat de capacité d'orthophoniste (CCO)

Certificat de capacité d'orthophoniste

Pré-requis obligatoires

- Disposer d'une solide maîtrise de la langue écrite et orale :
Le langage constitue pour l'orthophoniste l'objet de ses soins et l'outil principal avec lequel il va mener son intervention thérapeutique. Le candidat devra posséder une excellente capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière claire et adaptée.
Il doit disposer d'une solide maîtrise de l'orthographe. Il devra pouvoir mobiliser des compétences en matière d'expression à la fois orale et écrite ainsi que des capacités de compréhension de textes de toute nature. Il sera capable d'élaborer des synthèses à partir de l'analyse de données diverses.
- Disposer de bonnes capacités de raisonnement logique, d'analyse et de compréhension de concepts issus de différentes disciplines, savoir les modéliser et être intéressé(e) par la démarche scientifique :
L'étudiant en orthophonie devra montrer des dispositions à croiser puis analyser des informations issues de différentes disciplines : il s'agit donc de disposer d'une rigueur d'analyse notamment sollicitée par la démarche scientifique. Cette démarche pourra s'appuyer sur la curiosité scientifique : le candidat devra montrer qu'il est et sera capable de se tenir informé des nouvelles avancées dans les domaines qui concernent les sciences humaines et biomédicales. Cette compétence sous-tend une capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère.
- Faire preuve de bonnes capacités de communication et disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute :
Le candidat devra montrer des prédispositions quant à l'appréhension de ses propres qualités humaines afin d'établir les fondements d'une relation de soin. Il lui sera également nécessaire de savoir communiquer de la façon la plus claire possible avec le patient et son entourage, ainsi qu'avec les professionnels avec lesquels il collabore.
- Disposer de compétences méthodologiques et comportementales afin d'être capable de travailler de manière responsable à la fois en autonomie et en groupe.

Langue du parcours	Français		
ECTS	300 ECTS		
Volume horaire			
TP : 0h	TD : 1597h	CI : 0h	CM : 1561h
Formation initiale			Oui
Formation continue			Non
Apprentissage			Non
Contrat de professionnalisation			Non

Sont pris en compte, pour la candidature :

- Le CV;
- Le projet de formation motivé, personnalisé et argumenté (stage immersion chez un orthoptiste, présence portes ouvertes ...);
- Les appréciations des enseignants;
- Les notes des matières scientifiques de première et terminale (fonction du type de bac);
- Les notes des épreuves anticipées du Bac;
- La position de l'élève par rapport à sa classe en première et terminale;
- La fiche Avenir et l'entretien.

Pré-requis recommandés

Lors de sa formation, le candidat devra être capable de travailler seul, en autonomie, mais également en groupe et/ou en équipe. Des capacités d'organisation, des qualités relationnelles et des facultés d'adaptation seront ici requises.

Le candidat devra savoir exposer et justifier un avis ou un point de vue personnel dans un échange où d'autres peuvent faire de même. Il devra faire preuve donc de capacités réflexives qui lui permettront de s'auto-évaluer et de se réajuster auprès de ses collègues.

Objectifs du parcours

L'orthophonie est une profession de santé relevant de la famille des métiers de soin. Elle consiste à prévenir, à évaluer et à traiter les difficultés ou troubles :

- Du langage oral et écrit et de la communication;
- Des fonctions oro-myo-faciales;
- Des autres activités cognitives dont celles liées à la phonation, à la parole, au langage oral et écrit, à la cognition mathématique.

Elle consiste également à :

- Maintenir les fonctions de communication et de l'oralité dans les pathologies dégénératives et neurodégénératives;
- Dispenser l'apprentissage d'autres formes de communication non verbale permettant de compléter ou de suppléer les fonctions verbales.

Compétences à acquérir

- L'orthophoniste travaille sur la communication et ce aux différents âges de la vie. Il/elle doit faire preuve de bonnes capacités d'analyse pour pouvoir évaluer une situation et élaborer un diagnostic orthophonique.
- Il/elle doit également maîtriser des techniques (méthodes de rééducation, outils, ...) et savoir mettre en œuvre un projet thérapeutique adapté à la situation du patient dans le cadre d'une relation fondée sur l'écoute. Il doit donc faire preuve de grandes capacités d'adaptation et d'écoute.
- L'orthophonie est une science jeune, en mutation constante, adossée à la recherche. Le praticien est de ce fait amené à se former régulièrement et à faire évoluer ses pratiques.

Poursuite d'études

Une poursuite d'études est possible dans la recherche (doctorat). Le nouveau cursus, qui permet de délivrer un diplôme de grade master 2, favorise cette seconde possibilité.

Code ROME

- J1406 - Orthophonie

Modalités pédagogiques

- La formation conduisant au Certificat de Capacité d'Orthophoniste est dispensée par les Centres de Formation Universitaires en Orthophonie (CFUO), et confère le grade de master. Le CFUO de Strasbourg fait partie des 21 centres de formation universitaires présents sur le territoire national, et du regroupement Grand Est avec les centres de Besançon et Nancy.
- La formation est organisée en cinq années depuis 2013 (cf Bulletin Officiel du 14/05/2020) et se compose d'un 1er cycle de 6 semestres (180 crédits européens ECTS) et d'un 2nd cycle de 4 semestres (120 crédits ECTS correspondant au niveau master). L'enseignement comprend des cours théoriques, une formation à la pratique clinique (stages), ainsi qu'une formation en recherche lors du second cycle.
- La formation couvre 12 domaines répartis en sciences fondamentales (biomédicales et sciences humaines et sociales), pratiques orthophoniques et méthodologie (recherche et évaluation des pratiques professionnelles).
- Les enseignements sont soumis à une validation semestrielle des différentes Unités d'enseignement (UE).

Le volume de travail personnel étudiant représente 4175h.

Contact

Tania Regin : tregin@unistra.fr

1ère année d'études d'orthophonie

Année 1 - Semestre 1

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
U.E. 1.1.1 introduction aux sciences du langage	4 ECTS						
UE 1.2.1. psycho générale et du développement	4 ECTS						
UE 1.3.1. Sciences de l'éducation	3 ECTS						
U.E. 2.1 Notions de biologie cellulaire, moléculaire et génétique	3 ECTS						
UE 2.2.1. Neurosciences 1	3 ECTS						
UE 2.3.1 Etude de l'audition	3 ECTS						
UE 3.1 Physique générale et acoustique	3 ECTS						
UE 4.1. connaissance et historique de la profession, cadres actuels et exercice professionnel de l'orthophonie	3 ECTS						
UE 7.1. bibliographie et documentation	2 ECTS						
UE 8.4 langue	2 ECTS						
Anglais - S1 Orthophonie				24 h		50 h	
UE 8.7 Préparation au Pix	2 ECTS						

Année 1 - Semestre 2

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE 1.1.2. connaissances fondamentales en SDL : phonétique, phonologie, lexicque, morphologie, syntaxe, sémantique, pragmatique	4 ECTS						
UE 1.2.2. psycho sociale et de la communication	3 ECTS						
UE 1.4. Sensibilisation aux sciences de la société	3 ECTS						
UE 2.2.2. Neurosciences 2	3 ECTS						
UE 2.3.3. Etude de la phonation, déglutition, articulation	3 ECTS						
UE 2.4. Pédiatrie et troubles du développement	4 ECTS						
UE 3.2. imagerie, explorations et investigations	3 ECTS						
UE 6.1. Stage découverte 1 en milieu scolaire	3 ECTS						
UE 9.1 concepts et savoirs de base en santé publique	2 ECTS						

2ème année d'études d'orthophonie

Année 2 - Semestre 3

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
U.E. 1.1.3 développement du langage et psycholinguistique	4 ECTS						
UE 1.1.4. connaissances fondamentales en SDL appliquée à l'orthophonie	4 ECTS						
UE 1.2.3. psycho cognitive et neuropsychologie	4 ECTS						
UE 2.5 Gériatrie	3 ECTS						
UE 2.7 notions de pharmacologie	2 ECTS						
UE 6.2. Stage découverte 2 personne âgée-petite enfance-structure d'accueil	3 ECTS						
UE 7.1 Bibliographie et documentation	2 ECTS						
UE 7.2 Statistiques	3 ECTS						
UE 8.5 langue 2	2 ECTS						
Anglais - S3 Orthophonie				24 h		50 h	
UE 9.2 intervention et promotion de la santé	3 ECTS						

Année 2 - Semestre 4

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE 1.2.4. psycho clinique psychanalyse, psychopathologie	4 ECTS						
UE 2.3.2 audition : sémiologie et étiologie des pathologies de l'audition néonatales et acquises	4 ECTS						
UE 5.1.1 trouble du langage oral et de la communication	4 ECTS						
UE 5.2.1 apprentissage et développement du langage écrit, graphisme et écriture	4 ECTS						
UE 5.3.1 aspect développemental de la cognition mathématique	4 ECTS						
UE 5.4.1. données générales concernant l'oralité, les fonctions oro-myo-faciales et leurs troubles	4 ECTS						
UE 6.3 stage découverte 3 milieux d'exercice en libéral et en structures de soins	3 ECTS						
UE 9.3 éthique et déontologie	3 ECTS						

3ème année d'études d'orthophonie

Année 3 - Semestre 5

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE 9.3 éthique et déontologie	3 ECTS						
UE 2.3.4 audition : sémiologie et étiologie des pathologies de la phonation, de la déglutition et de l'articulation	4 ECTS						
UE 2.6 psychiatrie	3 ECTS						
UE 4.2 bilan et évaluation en orthophonie	4 ECTS						
UE 5.2.2 troubles du langage écrit, graphisme et écriture	3 ECTS						
UE 5.3.2 troubles de la cognition mathématique	4 ECTS						
UE 6.4 Stage observation professionnelle	6 ECTS						
UE 7.4 méthodologie d'analyse d'article	3 ECTS						

Année 3 - Semestre 6

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE 4.3 démarche clinique et intervention orthophonique	3 ECTS						
UE 5.1.2 bilan et évaluation du langage oral et de la communication	3 ECTS						
UE 5.4.2 bilan et évaluation des troubles de l'oralité et des fonctions oro-myo-faciales	3 ECTS						
UE 5.5.1 bilan et évaluation dans le cadre des troubles de l'audition	4 ECTS						
UE 5.6.1 bilan et évaluation des pathologies de la phonation, de la déglutition et de l'articulation	3 ECTS						
UE 5.7.1 aphasiologie, bilan et évaluation en aphasiologie	4 ECTS						
UE 6.5 stage clinique	6 ECTS						
UE 7.1. bibliographie et documentation	2 ECTS						
UE 7.5.1 mémoire	22 ECTS						
UE 8.6 langue 3	2 ECTS						
Anglais - S6 Orthophonie				24 h		50 h	

4ème année d'études d'orthophonie

Année 4 - Semestre 7

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE 5.1.3 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage oral et de la communication	3 ECTS						
UE 5.2.3 bilan et évaluation du langage écrit, graphisme et écriture	3 ECTS						
UE 5.3.3 bilan et évaluation de la cognition mathématique	3 ECTS						
UE 5.4.3 intervention orthophonique dans le cadre des troubles de l'oralité et des fonctions oro-myo-faciales	3 ECTS						
UE 5.7.2 intervention orthophonique en aphasiologie	3 ECTS						
UE 5.7.7 bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre des troubles développementaux	4 ECTS						
UE 5.8.1 connaissances théoriques, cliniques et répercussions du handicap sur la communication et le langage	2 ECTS						
UE 6.6 Stage clinique 2	3 ECTS						
UE 6.9 Stage sensibilisation à la recherche	3 ECTS						
UE 7.5.1 mémoire	22 ECTS						
UE 8.3 communication avec le patient, l'entourage et les autres professionnels	1 ECTS						
UE 12.1 Optionelles (LSF- Chant et voix chantée- langue étrangère...)	2 ECTS						

Année 4 - Semestre 8

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE 4.1. connaissance et historique de la profession, cadres actuels et exercice professionnel de l'orthophonie	3 ECTS						
UE 5.1.4 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage oral et de la communication nécessitant le recours à des aides spécifiques	3 ECTS						
UE 5.2.4 intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage écrit, graphisme et écriture	3 ECTS						
UE 5.5.2 intervention orthophonique auprès de l'enfant sourd	3 ECTS						
UE 5.6.2 intervention orthophonique dans le cadre des pathologies de la phonation, de la déglutition et de l'articulation	2 ECTS						
UE 5.7.3 bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre des pathologies neurodégénératives	3 ECTS						
UE 5.8.2 intervention orthophonique dans le cadre du handicap	2 ECTS						
UE 6.9 Stage sensibilisation à la recherche	3 ECTS						
UE 6.7 stage clinique 3	6 ECTS						
UE 7.5.1 mémoire	22 ECTS						
UE 8.3 communication avec le patient, l'entourage et les autres professionnels	1 ECTS						
UE 12.2 Optionelles	4 ECTS						

5ème année d'études d'orthophonie

Année 5 - Semestre 9

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE 4.4 éducation thérapeutique du patient en orthophonie	2 ECTS						
UE 5.3.4 intervention orthophonique dans le cadre des troubles de la cognition mathématique	2 ECTS						
UE 5.6.3 bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre du bégaiement et des troubles de la fluence	2 ECTS						
UE 5.7.4 bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre des syndromes démentiels	2 ECTS						
UE 5.7.5 bilan, évaluation dans le cadre des troubles cognitivo-acquis	2 ECTS						
UE 6.8 Stage clinique 4	13 ECTS						
UE 7.3 statistiques	2 ECTS						
UE 7.5.1 mémoire	22 ECTS						
UE 8.1 infectiologie et hygiène	1 ECTS						
UE 12.3 Optionnelles	4 ECTS						

Année 5 - Semestre 10

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE 4.5 la relation thérapeutique dans un contexte d'intervention orthophonique	2 ECTS						
UE 5.5.3 intervention orthophonique auprès de personnes présentant des surdités acquises	2 ECTS						
UE 5.7.6 intervention orthophonique dans le cadre des troubles cognitivo-linguistiques acquis	2 ECTS						
UE 5.7.8 bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre des dysarthries neurologiques	2 ECTS						
UE 6.8 Stage clinique 4	13 ECTS						
UE 7.5.1 mémoire	22 ECTS						
UE 8.2 formation aux gestes et soins d'urgence	1 ECTS						
UE 10.1 évaluation des pratiques professionnelles	1 ECTS						
UE 11 séminaires professionnels	2 ECTS						
UE 12.4 Optionnelles	2 ECTS						